

RÈGLEMENT DU CHAMPIONNAT DE FRANCE DE STREET GOLF 2025/ 2026

Article 1 – Objectifs du championnat

- Promouvoir la pratique du street golf en compétition sur le territoire national en favorisant les échanges sportifs, associatifs et
- Adapter sa technique et sa tactique de jeu en compétition sur différents parcours, sur différentes
- Favoriser la pratique du plus grand nombre et l'intégration des novices au mode compétition.
- Récompenser la performance collective
- Respecter le code du sportif et promouvoir les valeurs du fair- play.

Article 2 – Conditions de participation

Le championnat de France de street golf est réservé aux joueurs et joueuses s'étant acquittés du coût de 2€ de droit de jeu fédéral auprès de l'association organisatrice de l'évènement.

La participation sur une étape est limitée à 80 joueurs soit 40 équipes de 2 joueurs. Si elle souhaite dépasser ce plafond, L'association organisatrice doit en faire la demande auprès de la commission sportive. Chaque Association Sportive engagée dans le championnat de France de street golf se verra réservée l'inscription automatique d'une équipe. Elles devront valider leur participation sur le site de l'Association Sportive organisatrice avant l'ouverture des inscriptions au public.

Les Associations Sportives étrangères pourront participer au championnat de France de street golf dans la limite des places disponibles. Si elles ne sont pas engagées officiellement au championnat de France de street golf, aucun point en équipe comme en individuel ne pourra leur être attribué.

Article 3 – Étapes

Les Associations Sportives désireuses d'organiser une étape du championnat de France de street golf doivent déposer leur dossier auprès de la commission championnat après l'appel à candidatures.

Le calendrier national 2024/2025 de la FSSG est le suivant :

- ALBERT (80) 25 octobre 2025 (équipe)
- OIGNIES (62) 4 avril 2026 (équipe)
- LAON (02) 23 mai 2025 (équipes)
- NANTES (44) 20 juin finale (équipe et individuel). Cette étape comptera pour les classements équipe ET individuel. Elle sera joué en individuel. Pour les équipes engagées dans le championnat de France, les 2 meilleurs scores de leurs joueurs participants seront additionnés pour donner un classement équipe.

Autres dates officielles 2025

- 22 AOÛT 2026 WUGC SUISSE
- LUXEMBOURG octobre 2026 (championnat 2026/2027)

Article 4 – Conditions d'annulation d'une étape

Durant la compétition, en cas de fortes intempéries ou de mauvaises conditions climatiques (orages, la tempête, etc.), la décision d'annuler temporairement ou entièrement la compétition revient au club organisateur après avis de la commission sportive de la FSSG, responsables de l'organisation et de la sécurité des participants.

Avant le jour J, en cas de force majeure et pour des raisons de sécurité, l'organisateur de l'étape a le droit de modifier le parcours ou d'annuler l'épreuve. En cas d'annulation, l'organisation procédera au remboursement des inscriptions.

Article 5 – Tarifs d'une étape Inscriptions et paiement.

Le tarif d'inscription à une étape du championnat de France est fixé par l'association organisatrice de l'étape

Le paiement s'effectue sur la page d'inscription de l'Association Sportive organisatrice avant la date limite.

Article 6 – Organisation de l'étape – logistique

L'Association Sportive a l'entière prérogative de l'organisation de la journée, selon le cahier des charges, approuvé lors du dépôt de la candidature et après validation par la FSSG. Elle aura en charge le briefing, l'arbitrage, l'édition des résultats avec POPSCORE et la proclamation des résultats.

Le parcours est préparé selon les règles officielles de la FSSG. Les règles locales ne peuvent pas être en contradiction avec les règles officielles de la FSSG.

1. Format des étapes en équipe

Parcours MINIMUM de 9 trous + 1 trous BONUS minimum

2. Formules des étapes

Chaque équipe est constituée de 2 partenaires (sauf étape individuelle). L'organisateur de l'étape est libre d'organiser son tournoi selon les formules de jeu suivantes, il n'est pas tenu de toutes les utiliser. Cependant un équilibre dans le choix des formules doit être respecté, une formule ne doit pas être utilisée sur plus d'un 1/3 du parcours (ex: parcours 12 trous: maximum 4 scrambles). Une cible bonus peut être proposée sur chaque formule et sur chaque trou du parcours

Le chapman : Les 2 joueurs du même camp jouent chacun une balle du départ, puis les échangent pour le 2ème coup, et choisissent ensuite celle qui leur convient le mieux pour terminer le trou en jouant

Le scramble libre : est une formule de jeu en équipe, dont l'ordre de jeu des joueurs Au départ, chaque partenaire joue sa balle. Ils choisissent la meilleure balle et de l'emplacement de celle-ci, chaque joueur joue un second coup, et ainsi de suite

jusqu'à ce que le trou soit terminé. En cas de hors limites des 2 partenaires, chacun rejoue une balle, en appliquant la règle

Le greensome simple: Les 2 joueurs jouent chacun une balle du départ, choisissent celle qui leur convient le mieux et terminent le trou en jouant alternativement cette Les coups de pénalité ne modifient pas l'ordre de En cas de hors limite des 2 partenaires au départ, 1 seul rejoue, en appliquant la règle correspondante. L'ordre de jeu défini au départ reprend

Le 4 balles: Chaque joueur joue séparément une Le score du camp pour un trou est le score le plus bas des deux partenaires sur ce trou.

3. Nombre de coups maximum par trou

Le nombre de coups max sur tous les trous est 8 une X vaut 10. Il n'est pas obligatoire de déterminer un PAR, l'organisateur est libre de déterminer un PAR pour chaque trou du parcours mais celui-ci n'aura pas d'incidence sur le nombre de coups maximum à jouer.

Article 7 – Classements et départages des points en cas d'égalité

Pour figurer dans le classement général du championnat de France de street golf, chaque équipe, Association Sportive ou club sportif devra avoir participé à au moins 1 des 3 étapes en équipe. Pour figurer dans le classement individuel du championnat de France de street golf, le joueur devra participer à l'étape individuelle de NANTES. Une Association Sportive ou club sportif peut inscrire jusqu'à 6 équipes (A, B, C et D E F) selon les places disponibles. Le score de la meilleure des équipes sera comptabilisé pour le classement de l'étape, ce score sera reporté sur le classement du championnat pour l'Association Sportive ou le club sportif concerné(e).

1. Classement Etape

• Équipe * :

À l'issue de l'étape de la journée, l'équipe ayant comptabilisé le moins de coups est proclamée vainqueur.

• Individuel * :

À l'issue de l'étape de la journée, le joueur ou la joueuse ayant comptabilisé le moins de coups est proclamé vainqueur.

* En cas d'égalité pour chaque place du podium, le départage se

fera par play-off.

2. Classement Général

• Association Sportive*

À l'issue des 3 étapes en équipe, l'Association Sportive ayant comptabilisé le plus de points est proclamée vainqueur du championnat de France de street golf.

• Individuel *

À l'issue de l'étape individuelle. Le joueur ou la joueuse ayant comptabilisé le moins de coups est proclamé vainqueur du championnat de France de street golf.

* En cas d'égalité pour chaque place du podium, le départage se fera par : PLAY OFF dont les conditions seront à établir entre les organisateurs de l'étape, les équipes concernées et la commission sportive.

** En cas d'égalité pour la 6ème et la 12ème place, le départage se fera par choix de la commission Équipe de France, qui aura un délai de réflexion d'une semaine au maximum pour rendre son verdict auprès des intéressés.

Voici le nombre de points obtenus en fonction du rang :

Classement par équipe

Rang	1	2	3	4	5	6	7	8	9
Points	100	85	70	60	55	50	45	40	35
Rang	10	11	12	13	14	15	16	17	18

Points	30	26	23	20	18	16	14	12	10
Rang	19	20	21	22	23	24	25	26	27
Points	9	8	7	6	5	4	3	2	1

Hors podium, les équipes et joueurs ex aequo obtiennent le même nombre de points. En cas d'égalité pour les places du podium la répartition suivante devra être appliquée:

Si 2 ou plusieurs équipes sont à égalité à la 1ère place un playoff doit être organisé par l'organisateur, selon le format et la formule de son choix. L'équipe qui remporte le playoff obtient 100 points. Les autres équipes se répartiront les points en fonction du nombre d'égalité:

Play-off à 2: l'équipe perdante se voit attribuer les points de la 2nde

Play-off à 3 ou plus: Les équipes perdantes se départagent les points des rangs concernés. exemple: play-off à 4 équipes

Vainqueur du play-off= 100 points

les perdants se partagent les points des 2ème/ 3ème/ 4ème

place= $(85+70+60)/3= 72$ POINTS (arrondie au nombre entier

supérieur)

Article 8 – Qualification équipe de France

A l'issue de la saison 12 joueurs seront retenus pour participer à La WUGC QUI AURA LIEU LE 22 aout 2026 en SUISSE

. La qualification se déroulera comme suit:

- 6 places pour le championnat de France équipe Les 3 premières associations sportives ou club du classement général du championnat de France se verront attribuer chacune 2 places en équipe de France. C'est le coach de l'équipe de France qui désignera les joueurs ou joueuses de son choix qui intégreront l'équipe de France. La liste des sélectionné(e)s devra être remise à la commission sportive impérativement avant l'épreuve individuelle de St Brieuc.

- 3 places pour le championnat de France individuel Les 3 premiers joueurs ou joueuses du classement de l'étape individuel de ST BRIEUC seront qualifié(e)s en équipe de France. Si un ou plusieurs de ces joueurs étaient déjà sélectionné suite au championnat par équipe, les joueurs suivants au classement individuel seront sélectionnés.

- 3 places sur sélection Le coach de l'équipe de France. Le meilleur joueur de la précédente compétition internationale est le coach de la suivante. Pour 2026 c'est Vincent CASTEL, meilleur joueur français de l'EUGC 2025. Si ce dernier ne peut ou ne souhaite pas assurer cette fonction, le coach SERA DÉSIGNÉ PAR LA COMMISSION

SPORTIVE SUR CANDIDATURE proposera une liste de 3 joueurs qui devra être validée par la commission sportive de la FSSG

En cas de forfait ou d'impossibilité de se présenter au championnat d'Europe, la commission sportive assistée du coach de l'équipe de France et du bureau de la FSSG statuera sur les décision a prendre.

Article 9 – Réclamations

Les éventuelles réclamations devront être déposées AVANT l'annonce des résultats par le responsable de l'Association Sportive. Les éventuelles remarques devront être signalées au responsable de la Commission Sportive ou un de ses représentants désignés en cas d'absence. Les membres présents de la commission sportive de la FSSG traitent les réclamations éventuelles, délibèrent et prennent une décision. Une majorité est nécessaire pour entériner la décision. Si aucune majorité ne se dégage, le classement ne sera établi que provisoirement. La commission sportive de la FSSG dispose alors d'une semaine pour faire connaître sa décision et proclamer les résultats définitifs de la journée.

Article 10 – Règle du doute

S'il y a un doute ou un désaccord sur l'interprétation d'une règle. Exemple: une équipe ou un joueur considère qu'une balle est en jeu et l'autre équipe ou joueur considère qu'elle est hors jeu.

1. Prendre une photo de la situation
2. Jouer les 2 interprétations : jouer 2 balles jusqu'à toucher la cible avec chacune des
3. Noter les 2 scores en entourant le score joué avec la 1ère
4. En référer à l'organisateur de la compétition ou à un membre de la commission sportive AVANT la signature de la carte de score.

Article 11 – DEGAGEMENTS

Lors des étapes du championnat, un dégagement gratuit d'un grip à 360° est accordé pour chaque coup.

Si un véhicule est dans la ligne de jeu entre sa balle et la cible, le joueur a droit a un dégagement gratuit d'autant de mètres qu'il faudra pour mettre le véhicule hors d'atteinte. Si un véhicule ou une surface vitrée empêche l'exécution d'un plein coup, le joueur peut se dégager gratuitement d'autant qu'il le faut pour pouvoir exécuter un plein coup sans se rapprocher de la cible.

La commission sportive de la FSSG